

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 05861

Numéro SIREN : 899 792 733

Nom ou dénomination : 2.SO ManCo

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2022 sous le numéro de dépôt 462

## 2.SO Manco

Société par actions simplifiée au capital de 117.010 euros  
Siège social : 05, rue Fréville le vingt – 92310 Sèvres  
899 792 733 RCS Nanterre

---

### DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES EN DATE DU 09 JUIN 2021

---

L'an deux mille vingt-et-un,

Le neuf juin,

A 14 heures,

1. **Monsieur Thierry Soret**, né le 26 février 1986 à Chatenay-Malabry (92), demeurant au 83, rue de Paris, 92190 Meudon,
2. **La société Linea's consulting**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 47, boulevard Georges Seurat – 92200 Neuilly sur Seine, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 851 109 074
3. **FPCI RE-SOURCES 3**, Fonds professionnel de capital investissement, représenté par sa société de gestion Ressources Capital, société par actions simplifiée au capital de 225.000 €, dont le siège social est situé à La Madeleine (59110) - 137, Avenue de la République, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 807 657 762 RCS Lille Métropole, elle-même représentée par Monsieur Romain Rastel.
4. **Monsieur Christophe Comte**, domicilié au 17 allée des Améthystes à Conflans Sainte Honorine (78700).

Associés de la société 2.SO Manco, société par actions simplifiée au capital social de 117.010 euros, dont le siège social est situé 05, rue Fréville le vingt – 92310 Sèvres, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 899 792 733 (ci-après désignée indifféremment « **2.SO Manco** » ou la « **Société** »), ont pris les décisions se trouvant dans l'ordre du jour ci-dessous.

Lesquels seront appelés à participer aux présentes décisions dès leur entrée dans le capital social de la Société.

Monsieur Thierry Soret préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président a remis préalablement aux associés les documents suivants :

- les statuts de la Société.

Le Président rappelle ensuite que les Associés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### Ordre du jour

1. Nomination d'un commissaire aux comptes ;
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE RESOLUTION**  
*Nomination d'un commissaire aux comptes*

Les Associés,

décident de nommer, sur proposition du Président :

La société Equation, dont le siège est situé au 94, boulevard de Courcelles 75017 Paris, immatriculée au registre des commissaires aux comptes sous le numéro 66006454.

En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

La société La société Equation a fait savoir par avance qu'elle acceptait ce mandat.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.***

**DEUXIEME RESOLUTION**  
*Pouvoir en vue des formalités*

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions des associés Unique pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.***

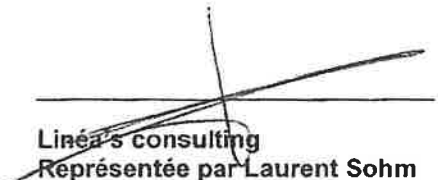
---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Société et l'ensemble des associés de la Société.



M. Thierry Soret



Linéa's consulting  
Représentée par Laurent Sohm



Monsieur Christophe Comte



Re-Sources  
Représenté par Romain Rastel